



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 27 juin 2022

DÉLIBÉRATION N°2022-048

OBJET : Décisions modificatives budget Pôle Enfance Jeunesse

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 16
Pouvoir(s) : 5
Absent(s) : 7

Le vingt-sept juin deux mille vingt-deux, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Chrystelle EDOUARD, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Michel DUCROUX à Christiane LEPEIRE, Yannick BARBOTTE à Richard FAURE, Claire GUEGUIN à Chrystelle EDOUARD, Christiane GALLON à Christian VEILLAT, Aurore BAUGE à Aurélien HELLE

Le ou les membres absent(s) :

Michel DUCROUX, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christiane GALLON, Nathalie PREUD'HOMME, Aurore BAUGE, Aurélie HENAULT

Secrétaire de séance : Madame Isabelle CAMBIER

Afin de régler le renouvellement licence de sécurité du Pôle Enfance Jeunesse, il convient d'augmenter les crédits au Chapitre 65 de 210 € et de diminuer les crédits au Chapitre 011 (charges à caractère général) de 210 €.

Désignation	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
Chapitre 65 Article 6518	+ 210 €	
Chapitre 011 Article 60636		- 210 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01/07/2022

ID : 089-218903466-20220627-2022_048-DE

Le Maire
Christiane LEPEIRE